



Contexte et objectifs de l'enquête

Au tout début de 2020, avant la crise sanitaire, l'Association des correcteurs de langue française (ACLF) a souhaité lancer une enquête d'ampleur nationale, visant à mieux connaître les correcteurs professionnels et leurs conditions d'exercice.

Entre mars et juin 2020, 490 personnes ont répondu à son questionnaire en ligne. Les réponses permettent de broser un premier portrait sociologique de ce groupe professionnel, jusqu'ici peu étudié.

Profil général des correctrices

83 % des professionnels de la correction sont des femmes ; c'est là une caractéristique majeure de ce métier – et c'est pourquoi la forme féminine « les correctrices » est utilisée dans le rapport d'enquête.

S'agissant de leur répartition géographique : 38 % des répondantes résident en Île-de-France ; puis les régions qui comptent le plus de correctrices sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (9 %), l'Occitanie (9 %), les Pays de la Loire (7 %) et la Bretagne (5,5 %).

Parcours professionnel et formation

Les correctrices sont très fortement diplômées : la moitié a un bac + 5 ou plus. Elles ont, pour 80 % d'entre elles, exercé une autre activité auparavant, et la moyenne d'âge de l'entrée dans le métier est de 35 ans, quels que soient les formations et les parcours professionnels. Six correctrices sur dix ont suivi une formation spécifique à ce métier.

Statut professionnel

Deux tiers des correctrices sont indépendantes (dont 8 sur 10 en micro-entreprise) et un tiers est salarié. Elles sont majoritairement pluri-actives : seulement 40 % des répondantes exercent la correction comme unique activité professionnelle.

Près des deux tiers travaillent exclusivement à domicile, ce qui s'explique par la grande proportion de travailleuses indépendantes et par la part des salariées ayant un contrat de travail à domicile (TAD).

Tâches assurées

Les tâches relevant strictement de la correction sont centrées très majoritairement sur la relecture d'épreuves

(citée par 9 correctrices sur 10) et la préparation de copie (par 8 sur 10) ; puis vient la révision de traductions (par un tiers).

Les professionnelles assurent également d'autres types d'interventions ne relevant pas strictement de la correction : réécriture et rédaction (pour 78 % d'entre elles), suivi éditorial (39 %) et secrétariat de rédaction (37 %), entre autres.

Les réponses semblent montrer un élargissement des tâches assurées par les correctrices au long de la chaîne de l'écrit : elles sont notamment près de 10 % à toucher au graphisme et à la mise en page.

Donneurs d'ouvrage

Les principaux donneurs d'ouvrage des répondantes sont les maisons d'édition (citées par 70 % des professionnelles) et les particuliers (47 %), devant la presse (33 %).

Les correctrices travaillent en grande majorité avec des donneurs d'ouvrage installés en région Île-de-France (82 % des répondantes). La deuxième région citée est Auvergne-Rhône-Alpes (23 %), juste devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (21 %).

Besoins exprimés : accompagnement, formation et valorisation

Peu nombreuses sont les correctrices affiliées à une association professionnelle ou à un syndicat : un peu plus de 1 sur 5 l'est. Le réseau professionnel semble se construire davantage en ligne, sur des plateformes sociales comme Facebook et LinkedIn.

Les besoins exprimés en matière de formation et de partage d'informations sont forts ; chacun des thèmes proposés dans le formulaire (questions administratives et juridiques, prospection et communication, échanges sur des questions de langue ou sur les tarifs et la rémunération...) est plébiscité par au moins un tiers des correctrices.

La grande majorité des commentaires ajoutés à la fin de l'enquête témoigne de la fragilité, de la précarité et de l'isolement d'une partie des correctrices. Ce sentiment d'insécurité est mis en relation avec la pénurie de postes en salariat et l'absence de tarifs de référence communs pour les indépendantes.

Pour accéder au rapport d'enquête complet, rendez-vous sur le site de l'ACLF : www.aclf.fr/association/enquetes.